



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 9 855 861 \$ au 31 décembre 2020 à 10 058 373 \$ au 30 juin 2021, en hausse de 2 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 255 173 \$ pour la période, dont des achats de 705 794 \$ liés au rééquilibrage d'un portefeuille qui détient des parts du Fonds, qui ont été en partie contrebalancées par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -0,5 % pour la période, contre -0,5 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas du rendement de l'indice de référence.

Tout au long de la période, la pandémie de COVID-19 a continué de se répercuter sur l'économie mondiale. La distribution de vaccins a permis la poursuite de la réouverture de l'économie, et l'estimation de croissance du produit intérieur brut, une mesure de la vigueur de l'économie, a été revue à la hausse. En conséquence, les taux obligataires canadiens ont fortement augmenté sur l'ensemble de la courbe de rendement (des obligations à court terme aux obligations à long terme).

L'économie canadienne, qui a affiché une croissance relativement solide au premier trimestre de 2021, a de nouveau ralenti au deuxième trimestre en raison d'un regain du nombre de cas de COVID-19, ce qui a entraîné la mise en œuvre de nouvelles mesures de confinement, un coup dur pour l'activité commerciale. Au deuxième trimestre, le Canada a atteint une étape importante de la vaccination alors que plus

de 60 % de sa population a reçu au moins une dose du vaccin contre la COVID-19.

Les craintes que les mesures de relance gouvernementales en cours et l'amélioration des conditions de la croissance puissent être des facteurs d'inflation ont également eu une incidence sur les taux obligataires. Cependant, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) est d'avis que l'importante augmentation de l'inflation serait transitoire; par la suite, les rendements ont atteint un sommet au milieu du deuxième trimestre après que les marchés se furent ralliés à cette opinion.

Au Canada, le taux de chômage a reculé au cours de la période de six mois, bénéficiant de la création d'emplois attribuable à la réouverture de certains secteurs de l'économie.

La Réserve fédérale a maintenu le taux cible des fonds fédéraux dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 %, tout en continuant d'acheter des obligations à raison de 120 milliards de dollars américains par mois. À la mi-juin, la Réserve fédérale a indiqué que son taux directeur pourrait être relevé plus tôt que prévu en raison de l'amélioration marquée de l'économie et de la hausse de l'inflation. Alors qu'aucune hausse des taux d'intérêt n'est prévue d'ici 2024, les marchés ont revu leurs attentes et prévoient que les taux seront haussés à deux reprises en 2023.

La Banque du Canada a maintenu son taux de financement de référence à un jour à 0,25 %. Inspirée par l'embellie des conditions économiques, la Banque du Canada a quelque peu décélééré le rythme de son programme d'achat d'obligations à 3 milliards de dollars (au lieu de 4 milliards de dollars) par semaine. Plus tard dans la période, la Banque du Canada a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, signalant aux intervenants du marché qu'il était probable qu'elle relève son taux d'intérêt directeur plus tôt que prévu.

L'importante surpondération du Fonds en obligations de sociétés a favorisé le rendement, ces obligations ayant mieux fait que les obligations du gouvernement du Canada.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement figurent ceux de Crédit Ford du Canada Ltée (3,35 %, 2022/09/19), de Groupe SNC-Lavalin Inc. (3,24 %, 2023/03/02) et de West Edmonton Mall Property Inc. (4,06 %, 2024/02/13). Les écarts de taux de ces obligations se sont resserrés à mesure que les perspectives des entreprises s'amélioraient. L'écart de taux des obligations de West Edmonton Mall a tiré avantage des prévisions de recouvrement des loyers commerciaux plus souriantes en raison de l'amélioration des perspectives économiques.

L'importante surpondération dans les obligations émises par des organismes fédéraux canadiens a nuí au rendement du Fonds, puisque ces obligations ont moins bien fait que les obligations du gouvernement du Canada. Parmi les titres ayant pesé sur le rendement du Fonds, notons les obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (0,95 %, 2025/06/15) et de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (1,95 %, 2025/12/15).

Une nouvelle position dans une obligation d'Eagle Credit Card Trust (1,55 %, 2026/06/17) a été ouverte, car le conseiller en valeurs croyait que l'écart de taux était attrayant pour un émetteur noté AAA.

Le conseiller en valeurs a éliminé la position dans TELUS Corp. (2,35 %, 2022/03/28) et a utilisé le produit pour financer l'accroissement de la pondération dans l'obligation de TELUS Corp. (3,75 %, 2025/01/17), afin d'augmenter le rendement et la durée (sensibilité aux variations des taux d'intérêt) du portefeuille.

La position dans une obligation d'Air Canada (4,75 %, 2023/10/06) a été réduite afin d'accroître la qualité du crédit du portefeuille.

Événements récents

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés selon la valeur liquidative du Fonds, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour

la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignées les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Fonds pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Fonds et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Fonds. Les parts du Fonds sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Fonds.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat

ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds commun d'obligations à court terme Impérial

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2021 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,45 \$	10,16 \$	10,03 \$	10,12 \$	10,31 \$	10,43 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,12 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,27 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,11	(0,02)	(0,10)	(0,06)	(0,03)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,18)	0,20	0,13	0,02	(0,13)	(0,09)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,05) \$	0,56 \$	0,36 \$	0,17 \$	0,06 \$	0,14 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,12 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,26 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,12 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,26 \$
Actif net à la fin de la période	10,28 \$	10,45 \$	10,16 \$	10,03 \$	10,12 \$	10,31 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	10 058 373 \$	9 855 861 \$	10 987 777 \$	10 000 998 \$	8 586 392 \$	9 416 903 \$
Nombre de parts en circulation⁴	978 219 906	942 788 541	1 081 388 043	997 000 736	848 377 757	912 971 379
Ratio des frais de gestion⁵	0,12 % *	0,12 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,31 % *	0,31 %	0,31 %	0,31 %	0,31 %	0,32 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	24,77 %	52,14 %	32,92 %	51,33 %	41,61 %	35,72 %
Valeur liquidative par part	10,28 \$	10,45 \$	10,16 \$	10,03 \$	10,12 \$	10,31 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 30 juin 2021, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux charges indirectes et aux services de conseil en matière de placement.

Rendement passé

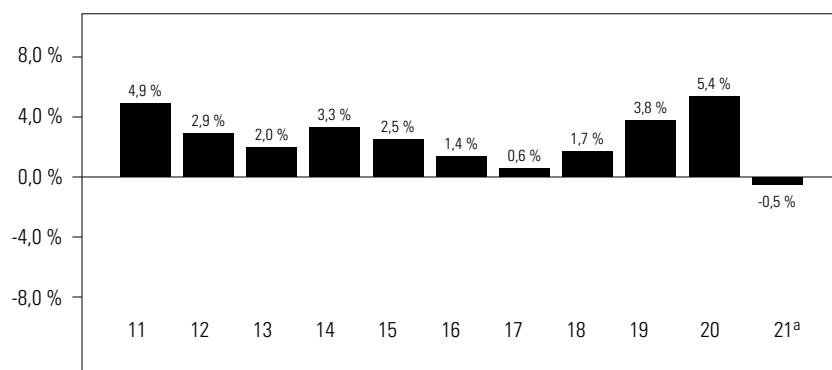
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	56,5	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série MAR, 0,95 %, 2025/06/15	6,3
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	30,4	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,90 %, 2024/06/15	5,0
Obligations en devises	4,6	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,95 %, 2025/12/15	4,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	3,6	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,40 %, 2022/12/15	3,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/06/15	3,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,7	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,80 %, 2024/12/15	2,7
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	0,9	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/09/15	2,3
Obligations supranationales	0,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 2025/02/03	2,0
		Province d'Ontario, 2,85 %, 2023/06/02	1,6
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,25 %, 2026/06/15	1,6
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série SEPT, 2,55 %, 2023/12/15	1,5
		Banque de Montréal, rachetable, 2,37 %, 2025/01/17	1,3
		Banque Toronto-Dominion (La), taux variable, rachetable, 3,11 %, 2030/04/22	1,2
		Banque Royale du Canada, 1,94 %, 2025/05/01	1,1
		Société Financière Manuvie, taux variable, rachetable, 2,24 %, 2030/05/12	1,1
		Banque Toronto-Dominion (La), 1,94 %, 2025/03/13	1,1
		La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,38 %, 2023/05/01	1,1
		Enbridge Inc., rachetable, 2,44 %, 2025/06/02	1,1
		Fortified Trust, série A, 1,67 %, 2021/07/23	1,0
		Wells Fargo & Co., rachetable, 3,18 %, 2024/02/08	1,0
		Banque HSBC Canada, 2,54 %, 2023/01/31	0,9
		Banque Royale du Canada, 2,61 %, 2024/11/01	0,9
		Banque HSBC Canada, 2,17 %, 2022/06/29	0,9
		Banque Royale du Canada, 2,35 %, 2024/07/02	0,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de
revenu**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

